



Journal Title: Nouvelles de l'UIT

Journal Issue: (no. 6) 1995

Article Title: Journée mondiale: Commémorens le passé, mais regardons vers l'avenir

Page number(s): pp. 11-12

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

Commemorons le passé, mais regardons vers l'avenir

LE 17 mai a été marqué d'une pierre blanche pour l'UIT. En effet, trois événements ont été célébrés à l'occasion de cette journée: la Journée mondiale des télécommunications, le cent trentième anniversaire de la création de l'Union et le centenaire des radiocommunications.

«Télécommunications et environnement», tel était le thème choisi cette année pour la Journée mondiale des télécommunications. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le secrétaire général de l'UIT, Pekka Tarjanne, a souligné le rôle crucial que jouent les télécommunications dans la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel: «J'espère que nous partageons tous le même engagement à l'égard de la préservation de la beauté et de la richesse de la nature, pour le bien et le plaisir des générations futures».

De fait, l'UIT a la chance de célébrer le cent trentième anniversaire de sa création à la fois pour revenir sur son histoire — dont elle peut être fière — et pour relever de nouveaux défis. «Nous avons été les premiers et nous sommes toujours les meilleurs!», a précisé M. Tarjanne. Au cours de ses cent trente années d'existence, l'UIT n'a cessé d'oeuvrer pour «l'élaboration de normes qui permettent l'intercommunication des différents réseaux et services». L'autre objectif de l'UIT a été «l'utilisation harmonieuse du spectre des fréquences radioélectriques et des positions orbitales».

Récemment, l'UIT a décidé d'engager une action nouvelle qui aurait pu susciter l'étonnement chez les plénipotentiaires réunis à Paris en mai 1865: il s'agit de fournir une assistance aux pays en développement pour leur permettre, faute de mieux, d'accéder aux services de télécommunication de base. «Notre succès est sans précédent dans l'histoire des organisations internationales», a ajouté M. Tarjanne. Cependant, l'UIT aura encore beaucoup à faire.

Nous vivons les premiers moments d'une société nouvelle à l'ère de l'information, où les télécommunications seront surabondantes.

«Pourtant, en même temps, une grande partie de la population de la planète continuera à manquer des ressources de première nécessité. Aujourd'hui, personne ne peut sérieusement prétendre que nous sommes confrontés à une surabondance mondiale des biens de première nécessité pour l'homme — tels que la nourriture, le logement, le travail, les possibilités d'éducation et les libertés politiques — et beaucoup craignent que l'amélioration de cette situation ne puisse se faire qu'aux dépens de l'environnement naturel», a déclaré M. Tarjanne.

Notre prochain objectif est donc clair: comment l'UIT peut-elle contribuer «à faire en sorte que la surabondance de télécommunications aboutisse à assurer un niveau de vie décent à tous les habitants de la planète où qu'ils soient»? Telle est la question à laquelle doit répondre la communauté internationale des télécommunications. Tout porte à croire que nous réaliserons un jour cet objectif



Pekka Tarjanne

compte tenu de l'immense contribution que les radiocommunications ont apportée au développement de l'humanité pendant les cent dernières années.

«Il semble presque certain que les nouveaux systèmes de radiocommunication permettront en définitive à chacun d'avoir en tout lieu accès aux services de télécommunication de base. S'il en est ainsi, cela signifie que nous

aurons atteint l'objectif fixé par la Commission Maitland. Le droit de communiquer sera universel», a indiqué M. Tarjanne en faisant allusion à l'exposé de Les Barclay sur l'histoire des radiocommunications. La conclusion appartient au secrétaire général de l'UIT: «Tout en célébrant le passé, prenons quelques instants pour réfléchir à notre responsabilité future». ■

INFONORMES

La Commission d'études 14 approuve de nouvelles recommandations

LA Commission d'études 14 et ses deux groupes de travail se sont réunis à Genève du 19 au 27 avril sous la présidence de K. Kern (Allemagne). Le Groupe de travail 1/14 était présidé par R. P. Brandt (Etats-Unis) et le Groupe de travail 2/14 par B. Korop (Ukraine).

Résultats

Parmi les résultats les plus importants, citons l'approbation des projets de Recommandations R.106, V.8 *bis*, V.12, V.25 *ter*, V.56 *bis* et V.130, la décision de soumettre pour approbation selon la procédure de la Résolution 1 les projets de Recommandations V.asvd, V.gmux, R.21 et R.22, ainsi que la révision de la Recommandation V.120.

La version révisée de la Recommandation V.120 inclut une nouvelle annexe qui comprend le texte de la Recommandation V.42 *bis* sur la compression de données.

La Recommandation V.asvd sur la transmission simultanée d'une source audio (parole, musique, etc.) au débit de 4800 bit/s prescrit une nouvelle technique analogique de modulation qui combine les signaux vocaux et les signaux de données sans nécessiter de multi-

plexage distinct ni de numérisation de la parole.

La Recommandation V.gmux est la première d'une série de recommandations qui traitent de la transmission numérique simultanée de signaux vocaux et de données. Elle décrit un schéma de multiplexage HDLC qui sera utilisé pour combiner signaux vocaux numérisés et signaux de données.

En ce qui concerne la Recommandation V.8 *bis*, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont demandé à bénéficier d'un délai d'évaluation de six semaines qui devait prendre fin le 8 juin 1995. Au cas où l'un de ces pays n'approuverait pas la recommandation, elle serait réexaminée à la réunion de la commission d'études qui aura lieu en mars 1996. Cette recommandation prescrit des procédures d'identification et de négociation des fonctions lors de l'établissement et du déroulement d'une communication téléphonique. Bien qu'elle ait pour principal objet de prendre en charge la transmission simultanée de signaux vocaux et de signaux de données, elle porte également sur les terminaux à fonctions multiples (par exemple télécopie, signaux vocaux, transmission simultanée de la parole et de données).